

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 JUIN 1968

1re CIRCONSCRIPTION D'EURE-ET-LOIR

Docteur Pierre MATHET

Maire de Toury. — Conseiller Général.
Président de la Commission Assistance Hygiène.

CANDIDAT DU MOUVEMENT POUR LA RÉFORME

UN NOUVEAU CANDIDAT : POURQUOI ?

Les évènements du mois de Mai ont atteint chaque Français au plus profond de lui-même. Ils ont tiré les uns de leur torpeur, confondu les autres dans leur analyse. Nous avons vu comment, du désordre, pouvait naître l'anarchie.

Incapables de percevoir l'évènement, d'en mesurer la portée, d'en retenir le cours; les appareils organisés ont réagi en conservateurs. Ils voudraient faire croire qu'il n'y a d'autre alternative que la crainte ou le chaos, l'immobilisme ou la révolution. Doit-on accepter que la France soit coupée en deux?

Au-delà de ses outrances, la jeunesse a fait naître un nouvel espoir de justice et de progrès. Mais doit-on détruire pour reconstruire? La révolution n'est pas nécessaire pour ouvrir une troisième voie.

Cette troisième voie qui existe est celle que nous avons choisie. Nous affirmons que la France ne peut être un corps déchiré en deux, dont aucune des parties ne peut vivre sans l'autre.

Présentés par le MOUVEMENT pour la RÉFORME nous sommes candidats.

QUI SOMMES-NOUS?

Les FRANÇAIS veulent le Progrès. Mais ils le veulent dans la responsabilité. Ils ne veulent pas détruire le commandement, ils veulent qu'il s'exerce autrement. Ils veulent construire l'avenir, mais PARTICIPER aux Réformes. La RÉFORME nous la proposons par la réflexion et les moyens légaux, par le MOUVEMENT et la PARTICIPATION.

Nous voulons témoigner au Parlement et dans des groupes d'études, d'une FRANCE COHÉRENTE de MOUVEMENT, DE PROGRÈS et de DIGNITÉ. Pour ne pas sacrifier l'apport de Mai, nous invitons tous les citoyens à se joindre à nous pour construire la société nouvelle.

POUR CELA, QUE FAIRE?

Nous nous présentons avec un programme. Nous savons où nous voulons aller. Nous ne serons pas seuls à défendre

le MOUVEMENT pour la RÉFORME animé par M. E. PISANI.

Provoquer et entretenir l'évolution, c'est cela réformer, sans précipitation, sans destruction stérile.

L'INFORMATION :

L'extraordinaire rapidité de diffusion de l'actualité par les moyens modernes impose une RÉFORME de l'INFORMATION.

L'AUTONOMIE VRAIE DES MOYENS d'INFORMATION, garantie par la loi et assurée par une véritable juridiction autonome, tel est l'objectif d'une démocratie moderne. Pour garantir la qualité de l'information et des émissions culturelles il faut

— choisir les hommes responsables.
— les laisser faire leur métier, les juger. Il n'est pas d'autre voie.

LA VIE DES COLLECTIVITÉS LOCALES :

Il faut libérer les collectivités locales de l'emprise dominatrice du système administratif centralisateur.

Politiquement, la vie locale doit être restaurée au niveau des communes et de départements rénovés.

A chaque niveau, le pouvoir de décision réel doit correspondre aux assemblées élues au suffrage universel.

Dans le cadre des collectivités locales nouvelles, responsables de l'administration quotidienne et de l'investissement, la PARTICIPATION des citoyens aux responsabilités, doit être favorisée par l'information et le débat.

l'ÉDUCATION :

C'est de l'Université qu'est parti le grand ébranlement de 1968.

Faite pour inspirer et guider l'évolution de notre société, l'UNIVERSITÉ Moderne en est le moteur.

C'est l'élément dynamique d'un système cohérent d'éducation permanente.

L'UNIVERSITÉ doit éclater en UNIVERSITÉS AUTONOMES décentralisées.

Les représentants de l'État, des collectivités locales, des professeurs, des étudiants, des forces économiques doivent **participer,** conjointement à leur gestion. Autonomie signifie aussi liberté de conduire des expériences pédagogiques. L'EXAMEN n'est pas un élément d'élimination et de discrimination sociale, il doit ORIENTER.

l'ENTREPRISE : **Il faut restaurer l'esprit d'ENTREPRISE.**
FORMER DES HOMMES CAPABLES DE DIRIGER,
DES CADRES CAPABLES D'ANIMER,
DES TRAVAILLEURS CAPABLES DE CRÉER.

Le Travailleur et le Cadre ont le droit de participer au débat interne de l'entreprise, à la définition des conditions de travail, de recrutement, de formation et d'emploi. Dans ce cadre, la section syndicale d'entreprise pourra s'épanouir.

l'AGRICULTURE :

est composée d'un ensemble d'entreprises qui doivent tendre à se ranger sous la loi économique.

L'ÉTAT doit favoriser son évolution, l'aménagement de ses structures, la formation des hommes, l'accroissement de la productivité; il doit prendre en compte la survivance d'un réseau d'exploitation dans les régions les moins favorisées.

Il doit aussi favoriser la création de fortes structures économiques qui, de la recherche et de la production à la transformation et à la vente, permette au monde agricole d'atteindre au degré d'organisation du monde industriel.

Ces Cinq Objectifs ne sont pas les seuls. Ils sont les plus immédiats, les plus URGENTS.

Nous choisissons

— LA FRANCE DES IDÉES contre la France des Frontières.
— LA FRANCE DES HOMMES contre celle des systèmes.
— l'ÉVOLUTION contre l'immobilité et la révolution.

Tous ensemble, dans la DIGNITÉ, il nous faut organiser le temps des Hommes — des Hommes responsables, des Hommes qui participent, qui choisissent la RÉFORME et refusent les faux dilemmes.

Nous voulons des ÉLUS, nous nous engageons, nous ne nous plaçons pas.

Aux élections — nous nous maintiendrons au 2e tour si vos suffrages nous ont mis à la tête des forces populaires d'ORDRE et de PROGRÈS.

Dans le cas contraire, nous nous retirerons MAIS nous voulons prouver qu'il existe en France :

un parti des Citoyens,
un parti d'ordre et de PROGRÈS,
de responsabilité et de participation,
de générosité et de rigueur.

Au PARLEMENT, nous respecterons l'esprit de la Constitution. Hostiles à l'instabilité, nous ne voterons une motion de censure qu'en cas d'accord formel des censeurs sur un programme valable et sur les moyens de le réaliser.

Voter pour le MOUVEMENT POUR LA RÉFORME, c'est croire à l'existence de forces nouvelles désireuses de s'exprimer et d'entreprendre, AVEC LES HOMMES, dans la CONCERTATION ET LA PARTICIPATION aux responsabilités, la CONSTRUCTION d'UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE.

Notre premier combat sera un SUCCÈS.



SUPPLÉANTE :

Madame CORDELET Marie-Thérèse

Adjointe au Maire de Luisant,
Vice-Présidente de la Ligue pour l'Adaptation
des diminués Physiques au Travail.

Vu le Candidat :

Imp. Durand - 28 Luisant